



Location de salles municipales – Associations - Tarifs 2018

Vous êtes une association et vous souhaitez louer une salle municipale. Il est proposé deux formules de tarifs, selon la durée d'occupation.

Formule 1 : vous occupez une salle moins de 4 heures

Salles	Association * couëronnaise **	Caution	Association * hors commune	Caution
Mille Club	gratuit		107 €	
Erdurière Polyvalente	gratuit		173 €	
Erdurière Restaurant	gratuit		203 €	
Fraternité Rez de Chaussée	gratuit		136 €	
Fraternité Etage	gratuit		136 €	
Bâtiment Jules Ferry	gratuit		gratuit	
<u>Estuaire :</u>				
- Grande salle	243 €		389 €	
- Petite salle	151 €		242 €	
- Bar	104 €		167 €	

Formule 2 : vous occupez une salle plus de 4 heures

Salles	Association * couëronnaise **	Caution	Association * hors commune	Caution
Mille Club	gratuit		209 €	
Erdurière Polyvalente	gratuit		328 €	
Erdurière Restaurant	gratuit		395 €	
Fraternité Rez de Chaussée	gratuit		271 €	
Fraternité Etage	gratuit		271 €	
Théâtre Boris Vian Salle nue (de 9h à 1h)	gratuit		753 €	
Théâtre Boris Vian Salle avec équipement technique (de 9h à 1h)	gratuit		1395 €	
<u>Estuaire :</u>				
- Grande salle	473 €		780 €	
- Petite salle	236 €		389 €	
- Bar	135 €		222 €	
- Cuisine	135 €		222 €	
- Loge	66 €		111 €	
- Supplément horaire (1h00 – 2h00)	46 €		72 €	
- Nettoyage des locaux (lorsqu'ils sont rendus en mauvais état de propreté)	28 €		29 €	
- Intervention d'un technicien du spectacle habilité	330 €		337 €	

Concernant l'Estuaire, préparation de la salle possible la veille de la manifestation, entre 13h et 20h, pour un tarif équivalent à 25% de la location pour une journée.

* Ces tarifs sont appliqués aux associations et organismes à but non lucratifs (établissements publics, partis politiques, syndicats)

** Sont considérées comme associations couëronnaises les associations et organismes à but non lucratif dont le siège social est à Couëron et dont l'activité principale se déroule à Couëron. Ces organismes bénéficient de la gratuité de l'Estuaire une fois dans l'année. Les associations couëronnaises comptant plus de 100 adhérents bénéficient en outre de la gratuité de la salle une fois supplémentaire pour l'organisation de leur assemblée générale.